



Ordonnance de télécom CRTC 2015-519

Version PDF

Ottawa, le 23 novembre 2015

Coopérative de Câblodistribution Ste-Agathe – Approbation provisoire d’une entente

1. Le Conseil **approuve provisoirement** l’entente suivante déposée en vertu de l’article 29 de la *Loi sur les télécommunications* :

Demandeur	Titre de l’entente	N° de dossier	Date de la demande
Coopérative de Câblodistribution Ste-Agathe	Entente relative au service de fichiers d’échange d’inscriptions ordinaires	8340-C219-201512723	10 novembre 2015

Secrétaire générale